## OCOM M108.02 – EXÉCUTER UN SALUT À LA HALTE SANS ARMES

1. **Rendement :** Exécuter un salut à la halte sans armes

2. **Conditions :**

   a. Éléments fournis :

      (1) les commandements,

      (2) de la supervision,

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade extérieur (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme :** Conformément à la publication A-DH-201-000/PT-001, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter le salut vers l'avant, vers la gauche et vers la droite, à la halte sans armes.

4. **Points d'enseignement :**

| PE | Description | Méthode | Durée | Réf |
|---|---|---|---|---|
| PE1 | Expliquer et démontrer les mouvements, puis demander aux cadets d'exécuter un salut vers l'avant. | Démonstration et exécution | 15 min | A0-002 (pp. 2-10–2-11) |
| PE2 | Expliquer et démontrer les mouvements, puis demander aux cadets d'exécuter un salut vers la droite et vers la gauche. | Démonstration et exécution | 10 min | A0-002 (pp. 2-11–2-12) |



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée :**

| | | |
|---|---|---|
| a. | Introduction et conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification :** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour la présente leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre la compétence en application sous supervision.

7. **Documents de référence :** A0-002 A-DH-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage :** Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Commentaires :**

    a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée aux cadets tout au long des répétitions de l'exercice militaire, des soirées d’instruction et des prises d'armes. Toute rectification doit être apportée sur-le-champ pour éviter que de mauvaises habitudes ne persistent.

    b. Des instructeurs adjoints peuvent être requis pour cette leçon.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-701/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-701-PG-002/A-CR-CCP-701-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.